

LA REFORME DES RETRAITES

Le gouvernement avait promis un grand discours d'orientation sur les retraites : aujourd'hui, ce sont toujours l'incertitude, les ambiguïtés et les risques qui dominent.

Ambiguïté sur la méthode, puisque Jean-Pierre RAFFARIN ne s'est pas engagé sur le principe d'une négociation avec les syndicats, alors que c'est la seule voie susceptible de déboucher sur un consensus dans l'intérêt des salariés.

Incertitude encore lorsque le Premier ministre réclame un large débat mais veut tout boucler en quelques semaines.

Risque, lorsque la défense du système par répartition s'accompagne de l'annonce de fonds de capitalisation individuelle.

La démarche du gouvernement est préoccupante dans la forme et sur le fond. Une réforme est nécessaire ; celle qu'annonce le gouvernement est inquiétante. Pour les socialistes : - Une réforme durable passe par la relance de l'emploi, alors que les plans sociaux se multiplient sans que le gouvernement réagisse autrement que par la baisse de VISF.

-Elle exige le renforcement de la retraite par répartition à soixante ans, qui est au coeur de notre pacte social de solidarité. L'objectif doit être de garantir l'égalité de tous face à la retraite. -Cette réforme doit éliminer toute forme de capitalisation. -Elle doit avoir pour objectif par la négociation de garantir un haut niveau de retraite. On mesure aujourd'hui les effets de sape de la réforme BALLADUR sur le pouvoir d'achat des retraités. -Elle doit prendre en compte la pénibilité et l'âge d'entrée dans la vie active. La retraite à la carte, dest d'abord la reconnaissance des vies professionnelles les plus difficiles. -Enfin elle implique un financement précis du fonds de réserve des retraites. Ce fonds ne peut à lui seul écarter toute difficulté de financement d'ici quinze ans, mais il peut en limiter considérablement l'ampleur. A condition que des ressources supplémentaires y soient consacrées.

RETRAITES / FONCTIONNAIRES

Monsieur FILLON a annoncé par voie de presse que les fonctionnaires devraient désormais cotiser 40 annuités pour bénéficier de leur retraite. Le Parti Socialiste tient à marquer sa stupéfaction sur la manière dont le gouvernement fait part de ses choix, alors même qu'il est engagé dans des discussions avec les organisations syndicales.

Une fois de plus, le gouvernement montre le peu de cas qu'il fait du dialogue social dont il aime se faire le chantre !

Sur le fond, le Parti Socialiste réaffirme qu'il n'est ni acceptable, ni crédible de limiter une réforme des retraites à l'allongement de la durée de cotisations pour les fonctionnaires, sans prendre en compte l'ensemble des éléments qui caractérisent leur statut. En particulier, l'intégration des primes dans le calcul des pensions doit nécessairement faire l'objet de propositions.

A ce stade, le Parti Socialiste exprime donc sa vive préoccupation à l'égard des projets du gouvernement.

AUGMENTATION DES PLANS SOCIAUX... ET BAISSÉ DE L'ISF

C'est vrai que l'annonce sur l'ISF faite par le gouvernement au moment du déferlement des plans sociaux qui inquiète et indignent,

Est particulièrement malvenu.

Le faire remarquer ne relève pas de la malignité et peut-on croire au hasard ?

La communication du gouvernement pour une fois a des ratés mais ce n'est vraiment pas l'essentiel. La concomitance des événements en raconte plus sur la vraie nature de la droite que toutes ses opérations de communication sirupeuse :

« **Le gouvernement a de la compassion pour les salariés et de la générosité pour les grandes fortunes** » a dénoncé F. Hollande.

Certes la formule est cruelle mais que dire de la situation sociale sans parler de cette envolée éclairante de monsieur Fillon : « **vouloir empêcher les entreprises de licencier** c'est comme vouloir empêcher la maladie 1 »

La formule est gracieuse et vraiment opportune : une vraie incitation pour les patrons peu scrupuleux ! les salariés apprécieront, décidément ce gouvernement balance entre « raffineries ampoulées », aveux mal contrôlés et incitations dangereuses Jean Marc Ayrault fustigeait lui aussi la méthode du 1^{er} ministre à qui il faut d'abord demander des comptes sur ses actes : « j'en ai assez d'entendre son lamento compassionnel et tardif pour les salariés de Metaleurop 1 » Pour le 1^{er} secrétaire « face à ce drame social, M. Raffarin nous dit sa compassion mais aujourd'hui les salariés concernés veulent des actes or ceux pris par le gouvernement aux été contraires aux intérêts des salariés »

On peut en effet rappeler que tous les outils en faveur d'une politique de l'emploi ont été méthodiquement cassés, les outils de régulation sont abandonnés, la loi de modernisation qui pouvait contribuer à trouver des solutions face aux plans sociaux a été suspendue : de telles décisions avec la venue du 1^{er} ministre à l'assemblée du MEDEF (une première !) a pu être considéré comme un « signe », un encouragement à la levée des normes et des contraintes quand on voit la multiplication des plans sociaux.

LA POLITIQUE RAFFARIN : DE L'ESPRIT DE MAI A L'ESPRIT DE FEVRIER

La situation politique française est en train d'évoluer et nous découvrons les limites d'une certaine vérité sur RAFFARIN. C'est la dissipation de l'écran de fumée RAFFARIN: le Premier ministre se gargarise de « l'esprit de mai », mais il nous semble que l'esprit de février, beaucoup plus glacial, supplante celui de mai. L'esprit de février se caractérise par le vote sur VISF, l'emploi du 4913 à l'Assemblée nationale et par l'inertie sur la multiplication des plans sociaux. Sur le fond, on voit clairement qu'en dépit de ce discours, qui se veut a-idéologique ou emprunt de pragmatisme, c'est bien une espèce de libéralisme orthodoxe qui est à l'oeuvre. Concernant l'ISF, nous n'oublierons pas en tant que Socialistes, que dans le même temps le gouvernement aura cherché à limiter l'accès des personnes âgées à l'APA en réduisant le coût de cette mesure, tout en exonérant fortement

à travers la loi DUTREIL, de nombreux investissements et en supprimant la prime aux chômeurs créateurs d'entreprises. Monsieur FILLON a déclaré par ailleurs qu'il n'était en mesure d'annoncer quand le Civis, -contrat d'insertion pour les jeunes censé remplacer les emplois-jeunes, pourrait être mis en place-, alors que manifestement il n'est pas financé, preuve s'il en est de ce libéralisme orthodoxe.

La situation économique et sociale

Nous avons noté un certain nombre de formules qui traduisent un certain affolement après des mois d'inaction alors que le Parti socialiste ne cessait d'annoncer que nous allions vers de très grandes difficultés en raison de la politique suivie. Le conseiller du président de la République, Monsieur MONOD a parlé de situation économique « dramatique », l'adjectif est de lui. Le président de la République a appelé sans s'en donner les moyens à une mobilisation en faveur de l'emploi, désirant que la solidarité nationale se mobilise en sa faveur. Nous disons depuis le collectif de juillet 2002, que l'absence de soutien à la croissance et de pilotage économique, serait assorti de moins d'emplois. Nous disons aussi que la suspension de certains articles de la loi de modernisation sociale pour une durée de 18 mois, avec une annonce de demande de négociation entre les partenaires sociaux, alors qu'il est patent que le MEDEF ne veut pas de cette négociation, créerait un appel d'air pour les plans sociaux et serait une incitation à licencier, ce qui se voit confirmé. Nous avons dit aussi que la baisse de l'impôt sur le revenu entraînerait mécaniquement une hausse du taux d'épargne, alors que la priorité nous paraissait être un soutien à la consommation populaire. Les chiffres prouvent que la baisse de l'impôt n'as pas entraîné de surcroît de consommation, mais une hausse du taux d'épargne. Par ailleurs le coût de la loi DUTREIL évaluée à 500 millions d'euros, ne servira pas la croissance. Il n'y a toujours pas de relance par la croissance populaire. Le budget de l'emploi subit le gel des crédits décidé par le ministre de l'Économie et des Finances. Sur toutes ces questions, il y a une absence totale de pilotage macro-économique permettant de servir l'emploi et la croissance. On est surpris par l'absence totale du Premier ministre qui ne semble pas concerné par la croissance économique et l'emploi, car il n'en dit strictement rien.

LOI DE MODERNISATION SOCIALE

Au prétexte de suspendre le volet «licenciements » de la loi de modernisation sociale, le gouvernement s'apprête à revenir beaucoup plus largement sur les acquis de la gauche relatifs à la protection des salariés menacés de licenciement économique, alors que les plans sociaux repartent à la hausse.

Trois nouveaux amendements ont en effet été adoptés par Monsieur Fillon, sous la pression du MEDEF, relayé par l'aile la plus libérale de la majorité. Coup sur coup, le gouvernement a accepté d'inverser la charge de la preuve du harcèlement moral, qui pèsera désormais sur le salarié, alors qu'une telle preuve est dans les faits impossible à

rapporter; il est revenu sur l'amendement Michelin, qui exigeait des entreprises recourant à un plan social qu'elles aient au moins engagé des négociations sur le passage aux 35 heures, ainsi que sur les dispositions qui imposaient à l'employeur une information des représentants du personnel avant toute annonce publique de restructuration ayant des conséquences sur l'emploi. La droite préfère visiblement que les salariés en soient informés par voie de presse.

Ces amendements s'ajoutent à la longue liste des remises en cause de la loi de modernisation sociale par le gouvernement: possibilité pour le comité d'entreprise de faire des contre-propositions dans le cadre du plan social - recours à un médiateur extérieur pour les plans les plus lourds - obligation de consulter le comité d'entreprise sur la restructuration elle-même, en amont des licenciements - congé de reclassement...

Cette fronde de la droite confirme que derrière une prétendue invitation des partenaires sociaux à négocier sur les procédures de licenciement économique, alors même que ni le patronat ni les organisations syndicales n'en ont fait la demande, la volonté de la majorité n'est autre que d'abroger purement et simplement des fondements mêmes du droit du travail. Le gouvernement aura beau jeu ensuite de s'étonner que les syndicats ne veuillent pas négocier.

LA RETRAITE VUE PAR LES FRANCAIS

Selon une enquête réalisée en décembre par le ministère des Affaires sociales, 55 ans est l'âge idéal pour prendre sa retraite pour près de 40 % des Français. Près de 30 % évoquent 60 ans. Pour 42%, 60 ans est l'âge « vraisemblable ».

Quelque 49 % des personnes interrogées préfèrent « garder le système actuel fondé sur la répartition en le réformant ». 46 % sont d'accord pour « ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle ».

80 % seraient favorables à l'amélioration de la pension de ceux qui partent plus tard ou à la réduction - mais moins qu'aujourd'hui - de la pension de ceux qui partent plus tôt.